

PAS ENCORE DE CADEAU ?
Offrez ou offrez-vous un abonnement

3 mois d'abonnement à p.d. 17€

http://www.lalibre.be/page/abonnement-noel-last-minute?utm_source=LLB&utm_medium=lxlin&utm_campaign=noel-temps2

Une entreprise belge sur trois victime d'une fuite de données en 2014 (Infographie)

R.MEU. Publié le vendredi 26 décembre 2014 à 19h08 - Mis à jour le samedi 27 décembre 2014 à 10h38

EXCLUSIF



ACTUALITÉ C'est devenu l'une des premières préoccupations des chefs d'entreprises. La cybercriminalité hante les esprits des patrons. A raison, d'après la société spécialisée dans la gestion de risque, Aon, qui a mené une enquête dans différents pays d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

D'après Aon, les entreprises sont de plus en plus vulnérables à de telles attaques informatiques, aux vols de données voire à des sabotages. *"Cette vulnérabilité est provoquée par l'interconnexion numérique des entreprises, de leurs fournisseurs et clients, la prépondérance croissante de l'informatique cloud (Ndlr : les données qui partent vers de disques durs externes) et par l'espionnage financé par les Etats"*, expliquent les auteurs de l'enquête.

La Belgique est loin d'être épargnée par le phénomène. D'après l'enquête, les entreprises de notre pays sont parmi celles qui ont été les plus touchées par la cybercriminalité cette dernière année. Plus d'une entreprise belge sur trois explique ainsi avoir été victime d'une fuite de données ou d'importantes défaillances du système ces douze derniers mois. Seule la Grande Bretagne serait plus impactée en Europe, d'après les chiffres fournis par Aon (voir infographie ci-contre). *"L'a prise de conscience en Belgique de ce problème est également loin d'être optimale au niveau de la direction"*, explique l'étude. A peine un conseil d'administration sur 4 se montre ainsi actif en cas d'incident de cyber sécurité.

Le danger de sa... propre tablette

Il y a également une autre tendance qui accentue ce risque d'attaque informatique : de plus en plus d'entreprises permettent à leurs employés d'utiliser leurs propres tablettes, smartphone ou ordinateurs portables. *"Cette politique du BYOD (Bring your own device) présente indéniablement de nombreux avantages pratiques et financiers, mais expose l'entreprise à de nouvelles menaces. Il est particulièrement difficile de contrôler des appareils dont on n'est pas propriétaire"*, explique l'étude. La Belgique est, là aussi, exposée : deux tiers des entreprises belges permettent à leur personnel d'accéder aux données de l'entreprise par le biais de leurs propres appareils. Or ces données sont parfois stratégiques.

Enfin, l'étude pointe un dernier risque : l'externalisation et la sous-traitance accrue des entreprises. En Belgique, plus de 60 % des entreprises, en moyenne, ont recours à des partenaires commerciaux auxquels ils confient des données...